

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 06 avril 2021 - Délibération n° 2021/04/19B

Retire et remplace pour erreur matérielle la délibération n°2021/04/19

Objet : VOTE DES AFFECTATIONS DE RESULTATS 2020 DU BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES ».

L'an deux mille vingt et un, le 06 avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 25 mars 2021, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : COTICHE Thierry – DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – PACAUD Patrick – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – FINI Alain – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – GAUTIER Laurent – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – WEIMANN Véronique – CLOCHON Bruno – AUBERT Patrick – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – MEYER Christian – FOUCHET Céline – MOREAU Jean-Claude – BUSSIERE Jean-Claude – BORD Jean-Jacques – PAROT Jean-Pierre – ROYERE Joël – SALADIN Christine – BOURDEIX Dominique – LAROCHE Michel – POITOU-LE BIHAN Delphine – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – CANFORA Carmine – NOURRISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre – TRUFFINET Jean-Claude – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : RIGAUD Régis – LAGRAVE Annick Alain – FLOIRAT Myriam – VALLAEYS Gaël – RABETEAU Raymond – TROUSSET Patrick – PATAUD Annick – ;RICARD Jean-Michel – PREVOST-RAMBERT Aurélie.

Pouvoirs

1. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène.
2. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques.
3. Mme FLOIRAT Myriam donne pouvoir à M. BOSLE Alain.
4. M. RABETEAU Raymond donne pouvoir à M. BORD Jean-Jacques.
5. M. RICARD Jean-Michel donne pouvoir à M. COTICHE Thierry.

Suppléances : Mme WEIMANN Véronique remplace M. VALLAEYS Gaël – M. PICOURET Michel remplace M. TROUSSET Patrick – M. TRUFFINET Jean-Claude remplace Mme PATAUD Annick.

Secrétaire de séance : Mme POITOU – LE BIHAN Delphine.

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
		Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
64	53	58			
Pour	Contre				
58	-	-			

Après avoir examiné et adopté le compte administratif 2020, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter	
Résultat de l'exercice 2020 :	8 941,53
Résultat reporté 2019 (ligne 002 du CA)	471 246,50
Résultat de clôture à affecter sur le budget 2020 :	480 188,03
Besoins réels de la section d'investissement	
Résultat d'investissement de l'exercice 2020 :	-14 617,62
Résultat reporté 2019 (ligne 001 du CA) :	-69 926,82
Résultat de clôture 2020 :(ligne 001 du budget 2021)	-84 544,44
Restes à réaliser recettes :	9 028,22
Restes à réaliser dépenses :	0,00
Solde Restes à Réaliser ;	9 028,22
Résultat clôture+rar :	-75 516,22
Besoin de financement :	75 516,22
Excédent de financement :	0,00
Affectation du résultat de la section de fonctionnement	
Résultat excédentaire :	480 188,03
En couverture du besoin réel de financement :	75 516,22
En dotation complémentaire :	0,00
Total 1068 (année 2021) :	75 516,22
Excédent reporté (ligne 002 en recettes 2021) :	404 671,81
TOTAL AFFECTE :	480 188,03
Résultat déficitaire (ligne 002 en dépenses) :	0,00

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
 Au registre suivant les signatures.
 Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
 Sylvain GAUDY,

Pour le Président empêché
 le Vice Président


 Martine LAPORTE